

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE GRAND BOURG AGGLOMERATION Plénière du 17 mars 2025

www.grandbourg.fr

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la plénière du 12 décembre 2024.

2. Révision du SCoT : présentation de l'avis Habitat

3. Atelier « Mon Village en 2050 »

1. Approbation du Compte-rendu de la plénière du 12 décembre 2024

2. Révision du SCoT : Présentation de l'avis habitat

3. Atelier « Mon village en 2050 »

Pour rendre un avis final sur le SCOT, choix
de faire un focus sur le milieu rural

Que dit le projet de PAS ?

- Conforter l'armature territoriale
- Accueillir prioritairement les équipements dans les centralités
- Conforter l'offre de service dans les polarités
- Soutenir la dynamique démographique dans les polarités et différencier les taux de croissance

D'où la question : quel avenir pour nos villages dans ce schéma?

Mon VILLAGE TYPE EN 2025

1/3 de la population (45000hab) vit dans les
56 communes rurales

en moyenne mon village

-se situe à 20kms de la ville et 7kms d'un
bourg

-comprend 700hab, 350 logements

-dispose d'une école et de 2 commerces

-est animé par 20 associations

« Dans le contexte de la révision du SCoT qui vaut PCAET où il faut:

- Stopper la consommation de foncier agricole et naturel
- Réduire les gaz à effet de serre
- Préserver les ressources (eau, air, paysage, biodiversité, ...)
- Prendre en compte le vieillissement de la population

Je souhaite m'installer ou continuer d'habiter dans un village en 2050

Quels critères d'attractivité sont essentiels, prioritaires pour moi ?

Prochaines plénières à 18h00

- ✓ **10 avril 2025 – Chambre des métiers –salle de conférence**
- ✓ **23 juin 2025**

Coordonnées

Conseil de Développement

3 Avenue Arsène d'Arsonval - CS 88000 - 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex –

Leticia SERAFINO

Coordonnatrice

Tél. 04 74 25 60 22

Conseildeveloppement@grandbourg.fr

Pour consulter les différents travaux du Conseil de Développement :

<https://www.grandbourg.fr/591-le-conseil-local-de-developpement.htm>